



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

INSCRIPTION A LA MAISON DES LYCEENS ET APPRENTIS (MDLA)



Une maison des lycéens et apprentis (MDL) existe au lycée Jean Moulin et propose aux élèves un accueil de qualité tout au long de l'année scolaire (existence d'une cafétéria accessible aux adhérents de l'association où différentes prestations sont proposées aux élèves : Baby-foot, table de ping-pong, jeux de société.....).

La MDL participe également au financement de sorties ou voyages scolaires, à l'organisation de manifestations avant les vacances scolaires.

Qu'il soit externe ou demi-pensionnaire, votre enfant peut y adhérer et bénéficier ainsi de toutes ces prestations qui améliorent la qualité de vie au sein de l'établissement et favorisent l'épanouissement et la réussite scolaire des lycéens. Votre participation financière est un moyen d'encourager et de développer les actions menées au service de vos enfants.

Lycée des métiers Jean MOULIN

GRETA-CFA Henry ROL-TANGUY

Secrétariat de direction Aline HAUUVY

Le proviseur Le directeur Thierry MATTEI

Le proviseur adjoint Le directeur adjoint Christian BOUTELOUP

Téléphone 04 42 06 24 03 Fax 04 42 06 14 46

Courriels ce.0130150t @ac-aix-marseille.fr

Lycée professionnel 1 boulevard Marcel Cachin 13110 PORT DE BOUC

GRETA-CFA 15 rue Marx Dormoy 13110 PORT DE BOUC

Nous vous invitons vivement à participer à la vie de la maison des lycéens et apprentis (MDL), et vous remercions de remplir le coupon ci-dessous, accompagné d'un chèque de 10€ à l'ordre de la MDL

La Présidente de la MDL

✂.....

Coupon INSCRIPTION à la MDLA à remettre avec le dossier d'inscription

Monsieur, Madame,.....

Responsable de l'enfant.....

Portable de l'élève.....

Classe.....

Accepte l'inscription de ma fille/mon fils à la MDLA pour l'année 2022-2023

à.....le.....

Signature du responsable légal

- Paiement par chèque à l'ordre de la MDL du lycée Jean Moulin En espèces

✂.....

Reçu

Nom Prénom de l'élève :

.....Classe :.....

Reçu du paiement de la somme de 10 € pour la MDLA du lycée Jean Moulin de Port de Bouc.

Le trésorier